

**Exposé de Monsieur Charles Beer,
conseiller d'Etat en charge du Département de l'instruction publique du canton de
Genève.**

La période que nous vivons est marquée par l'incertitude et l'insécurité.
Les progrès technologiques, la révolution du vivant, la mondialisation qui remet en cause
l'Etat nation ébranlent des repères que nous croyions intangibles.

La redéfinition des collectivités publiques pose la question du périmètre où s'étendent les
services publics.

Dans l'insécurité et l'incapacité croissantes à définir l'avenir, deux dangers nous guettent :

1. la fuite en avant : nous ne savons pas où nous allons, allons y encore plus vite !
2. le populisme : le culte de la nostalgie.

L'effet est chaque fois de mettre en cause l'organisation de l'Etat et des services publics, le
sens de la mission des services publics.

Il est légitime de se poser la question de l'efficacité des services publics pour les financer, et
de mettre en cause, le cas échéant, des actions dans le secteur public.

L'action publique est vouée à répondre aux questions des concitoyens et à les dépasser, pour
leur permettre de participer à la recherche ou à la construction du sens de l'avenir.

L'instruction publique, par exemple, est soumise à débat :

Faut-il faire autre chose que transmettre un savoir à l'école ?

Il y a une volonté de remettre en cause tout ce qui est en dehors de l'essentiel, de
l'immédiatement lisible, comme la transmission de connaissances sanctionnée par des notes.

La mise en cause nous oblige à défendre la crédibilité de notre système à travers la
transparence, l'évaluation.

Si nous acceptons d'être enfermés dans une logique, un schéma, pour justifier ce qu'on fait
dans le socioculturel, le projet est perdu d'avance.

Il faut assigner à la perspective du rendre compte l'ambition de construire des réponses à la
crise de la représentation de l'avenir.

L'animation est la cible privilégiée des économies dans le service public.

Le travail social justifie son action par son existence-même.

L'animation socioculturelle n'est pas immédiatement perçue comme partie de l'action sociale.

L'animation, par son histoire, est liée à l'urbanisation, à l'industrialisation et aux migrations.
Elle a évolué d'une action militante vers une action publique.

A l'avenir, l'animation est destinée
soit à prendre une importance considérable,
soit à être marginalisée et disparaître.

Quel rôle, aujourd'hui, peut proposer de jouer l'animation en terme d'intégration ?
Comment construire une action socioculturelle à l'intérieur d'une ville ?
Comment penser et vivre dans la multi-culturalité de nos sociétés ?

La multi-culturalité ne crée pas un projet d'intégration.
La multi-culturalité n'est pas l'intégration des multiples cultures.

La ville est l'objet d'approches contradictoires.
On peut défendre le développement d'une culture de village à l'intérieur de l'espace urbain.
Le phénomène urbain mérite autre chose que la culture du village disparu.

Mettons en avant le sens et le message de nos sociétés laïques.
La société laïque propose un sens du vivre ensemble, dans un projet collectif d'avenir.
La laïcité, si elle veut offrir une perspective à nos démocraties, doit pouvoir développer un sens par l'action culturelle au sens de l'art, du social, de la solidarité dans le développement.

Dans une visée de collaboration entre animation et politique, comment construire l'évaluation ?

On trouve dans l'évaluation tout et son contraire.
L'évaluation peut être la culture d'une transparence qui chasse le dysfonctionnement jusqu'à l'inertie totale.

Dans l'instruction publique, par exemple, on a introduit l'évaluation PISA, basée sur des critères internationaux.
On évalue la performance de l'enfant en lecture, calcul, etc. dans une perspective d'intégration professionnelle.
On organise la mise en concours des collectivités publiques dans un grand hit parade des cantons et des pays.
L'effet est plus négatif que mobilisateur.

L'évaluation doit allier la participation : dégager des principes pensés par la profession, avec des outils forgés dans l'action professionnelle, dans une perspective du rendre compte de l'action politique.

L'évaluation doit allier la participation : dans l'exercice démocratique qui renforce les services publics, pesant sur leur orientation en tenant compte des spécificités historiques, dans le sens de l'intérêt général.

Déplorons que le seul projet qu'on nous propose soit le retour à l'équilibre budgétaire.
Sans l'inscrire au moins comme moyen dans une finalité, un futur, un projet social et culturel, le sens démocratique d'une société laïque.

On ne peut pas donner un message directement adapté aux problématiques.

Revendiquons la lenteur dans l'action publique, le temps donné à dégager le sens de ce que nous faisons.